



Ligue d'Esgrime de Champagne-Ardenne

Châlons en Champagne le 9 Octobre 2009

Objet : Modification des dates des Championnats Régionaux cadets/seniors.

Madame, monsieur le Président(e), cher(e) collègue,

La modification récemment apportée au calendrier de la notre zone Nord-est, et plus particulièrement le changement de date de l'épreuve d'épée juniors hommes et dames de Lunéville du 8 Novembre 2009 reportée au 15 Novembre 2009 (pour cause de chevauchement de deux épreuves), nous contraint à déplacer nos Championnats de Ligue cadets et seniors qui étaient initialement prévus à Epernay sur ce même week-end du 15 Novembre 2009.

Par conséquent, en relation avec le club organisateur d'Epernay et les cadres de l'ETR en charges des armes concernées nous avons malgré nous et par défaut modifié le calendrier Régional.

Après de multiples réflexions c'est lors du week-end du 17 et 18 Avril 2010 que se dérouleront les épreuves cadets et seniors toujours à Epernay.

Pour autant le règlement de la zone impose deux règles précises :

- a) Organiser les Championnats Régionaux par équipes en avant le 31 Décembre.
- b) La participation au Championnat Régional est un pré-requis à l'engagement de vos équipes au Championnat de zone.

Force est de constater que les multiples contraintes générées par la superposition des différents calendriers ne nous permettent pas en l'état de répondre aux exigences du règlement de zone. C'est pourquoi en accord avec la Commission de Zone nous avons pour cette année la possibilité de les reporter tout en respectant les points suivants :

- a) Pour les équipes sélectionnées au Championnat de France suite au Championnat de zone, la participation au Championnat Régional restera un pré-requis à leur engagement par la Ligue auprès de la zone.
- b) Les points acquis lors des Championnats Régionaux en individuel seront comptabilisés pour les classements Régionaux se qui permettra d'établir la sélection aux Championnats de France selon les quotas attribués à la Ligue par la FFE.
- c) Les cautions et engagements pour la participation des équipes aux Championnats de la zone Nord-est seront à faire parvenir à la Ligue avant le 20 Décembre 2009 par le biais de la fiche jointe N°2/2.
- d) Les compositions d'équipes seront à faire parvenir à l'adresse indiquée à l'aide de la fiche N°1/2 dans les délais imposés réglementaires.

Je reste à votre disposition pour répondre à d'éventuelles interrogations et vous prie de croire en mes respectueuses salutations.

FEUILLE D'ENGAGEMENT EPREUVE DE ZONE PAR EQUIPES 2009/2010

FICHE N° 1/2

A ENVOYER AU CADRE TECHNIQUE LE MARDI PRECEDENT L'EPREUVE PAR MAIL : sagetjm@neuf.fr

Ligue: **CHAMPAGNE-ARDENNE** Epreuve (lieu / date) : _____

EQUIPE N° **ARME**.....

Club :

Arbitre :

N°	NOM Prénom	n° de licence
1		
2		
3		
4		

EQUIPE N° **ARME**.....

Club :

Arbitre :

N°	NOM Prénom	n° de licence
1		
2		
3		
4		

EQUIPE N° **ARME**.....

Club :

Arbitre :

N°	NOM Prénom	n° de licence
1		
2		
3		
4		

EQUIPE N° **ARME**.....

Club :

Arbitre :

N°	NOM Prénom	n° de licence
1		
2		
3		
4		

Rappel : Les désengagements peuvent intervenir + de 35 jours avant l'épreuve sans incidence sur votre caution. Passé cette échéance la Commission de zone devra statuer. A noter que quelque soit les délais vous devez informer la Ligue et produire les justificatifs (à envoyer par mail).

DATE ET SIGNATURE :

**POSITIONNEMENTS AUX EPREUVES DE ZONE
PAR EQUIPES TOUTES ARMES CADETS/SENIORS 2009/2010**

A adresser par courrier à la Ligue :

19 avenue du Général Sarrail 51000 Châlons en Champagne.

Pour le 20 Décembre 2009

Je soussigné Mr.....

en qualité de

confirme le positionnement de(s) Equipe(s) du club de.....

aux Championnats de zone concernés par la fiche ci jointe page 2/2.

(ce positionnement devra être suivi d'un engagement nominatif des tireurs dans les délais par mail au Cadre Technique J.M SAGET à l'aide de la fiche 1/2)

Je suis informé que le(s) présent(s) positionnent(s) est/sont conditionné(s) par :

- Le versement de la caution (100EUROS par équipe) à joindre obligatoirement par cheque à l'ordre de la Ligue d'Escrime de Champagne-Ardenne.
- L'engagement et la participation au Championnat Régional dans l'arme et la catégorie concernée
- Le positionnement dans les délais (**avant le 20 Décembre 2009**)
- Les modalités de désengagement sans perte de(s) caution(s) fixés plus de 35 jours avant l'épreuve et justifié par courrier à la Ligue d'Escrime de Champagne-Ardenne

Date 2009

Signature.....